



en activité ou en retraite

Uni·es pour défendre nos retraites complémentaires

Alors que le gouvernement vient d'annoncer des projets de budgets inacceptables, notamment pour les retraité·es, et que le patronat refuse les augmentations des salaires et des pensions, que la répression est violente contre les lycéen·nes, d'autres coups bas se précisent contre les pensions de retraite Agirc-Arrco qui concernent déjà 14 millions de personnes.

La CGT appelle à la mobilisation, initiée par l'UCR-CGT et d'autres organisations de retraité·es, **mercredi 14 octobre** à l'occasion du conseil d'administration de l'Agirc-Arrco. Des rassemblements auront lieu à Paris devant le siège de l'Agirc-Arrco et dans de nombreux départements.

AGIRC-ARRCO, NOS RETRAITES SONT EN JEU

L'Agirc-Arrco est le régime de retraite complémentaire pour les salarié·es ayant effectué toute ou partie de leur carrière dans le privé. Cela représente 20 à 70 % de la retraite totale. L'enjeu de ce conseil d'administration sera de déterminer le niveau de revalorisation des retraites versées par le régime au 1er novembre prochain, au regard de l'inflation annuelle.

Après le blocage du patronat en 2025, qui a abouti au gel de la valeur du point (la CGT a entamé une action juridique suite à cela) et donc à l'absence de revalorisation, le risque est encore grand de voir le patronat continuer à tirer vers le bas le niveau de vie des retraité·es.

ACTIF·VES AUJOURD'HUI, RETRAITÉ·ES DEMAIN

Cette revalorisation ne concerne pas que les retraité·es d'aujourd'hui. Les futurs droits à la retraite complémentaire des salarié·es en activité évoluent également sur cette base. Toute dégradation de la « valeur de service du point Agirc-Arrco » implique une perte immédiate pour les retraites actuelles, mais aussi une dégradation des droits futurs.

Alors que le gouvernement vient de dévoiler son projet de loi de financement de la Sécurité sociale, qui prévoit une sous-indexation des retraites de base pour les personnes qui perçoivent plus de 1 281 euros par mois, une mesure similaire au régime complémentaire accentuerait la perte de pouvoir d'achat pour l'ensemble des retraité·es.

LES RÉSERVES DE L'AGIRC-ARRCO DOIVENT SERVIR AUX RETRAITES

Pourtant, le régime Agirc-Arrco est dans une situation financière très solide, notamment du fait de ses réserves, et des produits financiers que celles-ci génèrent. Cette situation s'est construite sur le dos des ressortissant·es du régime par des sous-indexations. La CGT exige qu'elles et ils en récoltent aujourd'hui les fruits, avec une revalorisation du point. Ces réserves ne doivent servir qu'à cet usage, et la CGT s'opposera à toute tentative de les détourner de leur objet com-

me le patronat et/ou certains politiques essaient de le faire pour créer des fonds de capitalisation extrêmement dangereux et inégalitaires.

Mobilisons-nous contre toutes les tentatives d'opposition entre actif·ves et retraité·es, entre jeunes et moins jeunes ! La question est celle du partage des richesses entre la majorité du monde du travail et les vautours du capital !

Lieux de rdv :

Châtelleraut 10h00 Sous-Préfecture

Poitiers 14h30 Préfecture